

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CEEAC : une organisation revu

APRÈS un travail acharné de la "diplomatie gabonaise", la nouvelle Commission de la CEEAC vient d'être portée sur les fonts baptismaux. Et ce, sur les cendres de l'ancien secrétariat général de ladite organisation. Une mue définitivement opérée durant la conférence des chefs d'État et de gouvernement, tenue par visioconférence jeudi. Le président en exercice de la CEEAC, Ali Bongo Ondimba, a dirigé les travaux.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

MISSION réussie pour le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, par ailleurs président en exercice de la Communauté économique des États d'Afrique centrale, (CEEAC). En témoigne, le passage, "haut la main", du secrétariat général à la nouvelle Commission de la CEEAC. Un quitus octroyé par les chefs d'État et de gouvernement réunis jeudi, par visioconférence. La tenue à distance inédite, (Ndlr : la première du genre en 37 ans d'existence de l'organisation), de cette 17e session ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC, s'explique par des restrictions imposées par le "tueur invisible", le nouveau coronavirus.

Une rencontre de haut vol à laquelle ont pris part Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de la Guinée équatoriale, Idriss Deby Itno du Tchad, Paul Kagame du Rwanda, Denis Sassou N'Gouesso du Congo, Faustin Archange Touadera de la Centrafrique, Joao Manuel Gonçaves Lourenço de l'Angola, Evaristo do Espírito Santo Carvalho de Sao Tomé et Príncipe, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo de la République démocratique du Congo (RDC), Chief Dr Dion Ngute, Premier ministre camerounais, Albert Shingiro, ministre des Affaires étrangères du Burundi et d'autres personnalités de marque.

Avant son discours inaugural, le président en exercice a fait observer une minute de silence en mémoire de l'ancien président burundais,

Pierre Nkurunziza, décédé le 8 juin dernier. Occasion pour Ali Bongo Ondimba de se féliciter de l'aboutissement de la réforme institutionnelle. "Comme vous le savez, c'est le 25 mai 2015, à N'Djamena au Tchad, que la décision de procéder à la réforme institutionnelle de la CEEAC a été prise, me confiant la mission de conduire ladite réforme, en vue de rendre notre communauté plus efficiente pour relever les défis pour lesquels elle a été créée, notamment ceux relatifs à l'intégration régionale et au développement", a soutenu le président

Bon à savoir, la capitale gabonaise va abriter la 18e session ordinaire des chefs d'État et de gouvernement en novembre prochain.

en exercice de la CEEAC. Avant de poursuivre : "(...) La réforme institutionnelle de la CEEAC, le Traité révisé que nous avons adopté en décembre 2019 à Libreville est à ce jour ratifié par plusieurs États membres et son entrée en vigueur imminente consacrera la mise en place de la Commission de la CEEAC. Nous pouvons donc nous réjouir de l'esprit consensuel qui a prévalu dans le choix des membres de notre Commission".

Actualité oblige, le premier magistrat gabonais n'a pas manqué d'exhorter ses pairs à faire bloc contre le Covid-19. "La crise sanitaire actuelle a malheureusement contribué à amplifier les défis politiques, sécuritaires et socio-économiques de nos États. Nous nous devons

toutefois, de garder l'espoir que les institutions et organes communautaires en instance d'être mis en place – conformément au Traité révisé – apporteront à nos États et nos populations, tout l'appui nécessaire en vue d'y faire face", a-t-il souligné. S'agissant des modalités pratiques, les chefs d'État ont décidé que le Traité révisé de la CEEAC entrera en vigueur le 28 août prochain (lire ci-contre). Par ailleurs, l'assistance a pris connaissance de la composition de la nouvelle Commission (voir infographie).

Bon à savoir, la capitale gabonaise va abriter la 18e session ordinaire des chefs d'État et de gouvernement en novembre prochain. Une rencontre durant laquelle Ali Bongo Ondimba transmettra le flambeau au président de la RDC, conformément aux dispositions du Traité révisé.



Le président Ali Bongo Ondimba pendant les travaux.

PRÉSIDENT
M. Gilberto Da Piedade Verissimo (Angola)

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
Mme Tatchouop Belope Francisca (Guinée Equatoriale)

DÉPARTEMENT AFFAIRES POLITIQUES, PAIX ET SÉCURITÉ
(Tchad)

DÉPARTEMENT MARCHÉ COMMUN, AFFAIRES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES
M. Kanimba François (Rwanda)

DÉPARTEMENT ENVIRONNEMENT, RESSOURCES NATURELLES, AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL
M. Tabuna Honoré (Congo)

DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET INFRASTRUCTURES
Mme Ngakono Marie Thérèse Chantal, ép Mfoula Edjomo (Cameroun)

DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL
(RD Congo)

NOMINATIONS A LA CEEAC



© D. Maixant MOUSSAVOU

Prêtue de ses nouveaux atours

Le soutien renouvelé de l'Onu



PRENANT part aux travaux de la 17e session ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC, le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, a par ailleurs rendu hommage au président Ali Bongo Ondimba qui a conduit la réforme de cette organisation sous-régionale.

ONDOUBANTSIBAH
Libreville/Gabon



Photo: DR

LE Représentant spécial et chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), François Louncény Fall, a pris part aux travaux de la 17e session ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), tenue par visioconférence jeudi dernier.

Louncény Fall estimant qu'une organisation sous-régionale réformée et renforcée «ne peut qu'être bénéfique» à la poursuite des priorités définies par le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Des assises présidées par le numéro un gabonais, Ali Bongo Ondimba, en sa qualité de président en exercice de ladite organisation sous-régionale. Un rendez-vous au cours duquel a été consacrée, entre autres, la transformation du secrétariat général de la CEEAC en une Commission. Occasion pour le patron de l'UNOCA de "saluer la mise en place de la nouvelle Commission de la CEEAC". Soulignant qu'elle marque un "jalon historique dans le renforcement de l'intégration régionale en Afrique centrale". Non sans réitérer l'engagement de l'Onu à "soutenir ces efforts d'intégration". Louncény Fall estimant qu'une organisation sous-régionale réformée et renforcée "ne peut qu'être bénéfique" à la poursuite des priorités dé-

finies par le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, en matière de résolution des crises sur le continent... "Je m'engage à travailler étroitement avec les nouvelles instances de la CEEAC et à fournir un soutien actif et constant à leur montée en puissance dans les prochaines semaines", a indiqué le chef de l'UNOCA. Ce dernier a, par ailleurs, rendu hommage au président Ali Bongo Ondimba, "qui s'est personnellement impliqué (...) pour fédérer les énergies de l'ensemble des États membres face à la Covid-19, et pour conduire les réformes de la CEEAC". Tout comme il a exprimé "sa gratitude" au secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-Mi, ainsi qu'à toute son équipe.

28 août prochain, entrée en vigueur du Traité révisé

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon



Photo: F.M. MOMBO/L'Union

LA 17e session ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), tenue jeudi dernier par visioconférence, restera dans l'histoire comme celle ayant consacré le changement opéré au bureau exécutif de cette organisation sous-régionale, le secrétariat général prenant la nouvelle dénomination de Commission. Pour ainsi dire, c'est le 28 août prochain qu'entrera en vigueur le Traité révisé de la CEEAC ratifié, jusqu'à présent, par huit États membres sur onze. Avec ceci que,

les personnalités nommées à la tête des différents départements prendront leurs fonctions, après avoir prêté serment devant le chef de l'État gabonais, Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la conférence des chefs d'État et de gouvernement. À charge pour le Conseil des ministres de poursuivre l'examen de la grille de rémunération du personnel de la communauté

tariat général de la CEEAC. À charge pour le Conseil des ministres de poursuivre l'examen de la grille de rémunération du personnel de la communauté, en vue de vérifier sa soutenabilité financière. Sur un tout autre plan, les chefs d'État et de gouvernement ont apporté leur soutien au Rwanda pour la candidature du Dr Emmanuel Ugirashebuta, au poste de juge à la Cour internationale de justice. Tout en adoptant un certain nombre de textes qui symbolisent leur volonté commune d'œuvrer à l'édification d'une Commission dynamique au service des populations de l'espace communautaire (lire communiqué final en page 4).